

Proposer votre spectacle aux JMF

● Pour proposer votre spectacle aux JMF, vous devez :

- être musicien/ne professionnel/le,
- présenter une formation de 2 à 5 personnes en tournée, avec une technique légère (2 h de montage), durée maximum du spectacle : 50 mn.

Le spectacle ou concert doit clairement être adapté au jeune public (du primaire au lycée).

Tous les styles musicaux sont recherchés (musiques actuelles, classiques et du monde).

Le spectacle peut marier différentes expressions artistiques (danse, cirque, théâtre, conte...), mais la musique doit y occuper une place prédominante.

● Le dossier doit comporter :

- une présentation du spectacle,
- les biographies des artistes,
- le dossier de presse,
- un enregistrement audio ou vidéo.

Il doit être adressé par courrier entre le 1^{er} février et le 31 mai à l'attention d'Anne Torrent (directrice artistique).

La programmation sera finalisée en septembre, pour les tournées de la saison suivante.

Union Nationale des JMF
20 rue Geoffroy l'Asnier
75004 PARIS
www.lesjmf.org

